Moyen français esmorcher : de la langue littéraire à l'étymologie

Autor(en): **Henry, Albert**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **48 (1984)**

Heft 191-192

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-399759

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

MOYEN FRANÇAIS *ESMORCHER*
DE LA LANGUE LITTÉRAIRE À L'ÉTYMOLOGIE

Nous nous sommes colletés, Jean Rychner et moi-même, avec ce mot expressif, lorsqu'il fut question pour nous de préparer une nouvelle édition commentée du *Testament* de François Villon (1). Voici la note que, finalement, et la main dans la main, nous proposions pour le commentaire au vers 1424 (2), *En plomb boulant, pour mieulx les esmorcher* — il s'agit, comme on le voit, de la sulfureuse *Ballade des langues ennuyeuses* :

> *esmorcher* 'réduire en menus morceaux', et peut-être même, vu les contextes, 'en bouillie'. Le mot paraît de l'Ouest ; on le retrouve dans le Franc archier de Cherré, monologue dramatique composé dans la région d'Angers vers 1523-1524 ; à propos des exploits du héros sur ses ennemis, il est dit : *Je porty moy tout seul le fays Plus d'ung heure de la bataille; J'en emorchoys bien, ne vous chaille, Je croy, ung millier pour le moins* (v. 59 s.), et, au v. 157 : *Vous les avez bien emorchez* (éd. L. Polak, Genève, 1966, l'éditeur proposant avec un point d'interrogation 'abîmer'). Le verbe figure dans le Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou (Angers, 1908), de Verrier et Onillon, avec le sens 'mâcher' ou 'brouter' ; le FEW VI/2 [*lire* 3], 146a donne aussi : bas manceau *ęmoršé* 'enlever violemment des morceaux'. Le sens que nous proposons convient parfaitement aux ex. cités par God. III, 499a, et par H III, 654, notamment à ce passage des Actes des Apôtres : *Nous fera tous vifz escorcher Et en chault metal esmorcher* ; *esmorciller* 'morceler' (H III, 655) appartient à la même famille.

Il y avait donc là un essai de définition du terme et quelques considérations sur une localisation possible. Observons dès maintenant que la ballade des langues nous a été transmise par cinq sources importantes : or, *esmorcher* ne figure que dans *C* et *I*, tandis qu'on lit *esmou-*

---

(1) *Le Testament Villon,* édité par Jean Rychner et Albert Henry, Genève, Droz, 1974, TLF, Vol. I *Texte,* vol. II *Commentaire* ; cité ci-dessous, en abrégé, par *T.* — *Le Lais Villon et les poèmes variés,* par les mêmes éditeurs, *ibid.,* 1977, cité ci-dessous, en abrégé, *Lais et PV.*

(2) Cf. *T,* II, p. 203 ; texte complet de la ballade au t. I, pp. 114-115.

cher dans *A* et *escorcher* dans *FH* ; *esmorcher* est vraiment une *lectio difficilior,* qui semble avoir décontenancé plus d'un copiste, ou imprimeur, dès le XVe siècle, des copistes habitués, dans le cas présent, à manier le français central.

Des publications postérieures à 1974 et une excellente observation qu'a bien voulu me communiquer Gilles Roques m'ont amené à reprendre le combat contre *esmorcher.* « Mon attention a été attirée, m'écrivait, en effet, Gilles Roques (3), sur *émorché* à propos de l'excellent article AMURCA du FEW 24 (RLiR 47, 190) (4). *Esmorcher* pourrait signifier « écailler, nettoyer des poissons » éventuellement « étriper » (v. votre note parfaite au Test. 1424). Chez Villon *esmorcher une langue* pourrait être « la nettoyer, enlever la peau extérieure » et avoir un sens beaucoup plus précis et technique que « mettre en morceaux ou en bouillie ». »

Avant de reprendre l'étude sémantique, et pour disposer de tous les éléments actuellement connus du procès étymologique, voici l'essentiel, pour nous, du récent article a m ŭ r c a du *FEW* (t. 24, 496-497) : si nous laissons de côté la famille de la variante a m ŭ r g a et les emprunts savants, il reste un groupe de mots que l'article place sous I1 ; dans le paragraphe *a*, un substantif de type ⌜morche⌝ 'matière gluante qui recouvre la peau de certains poissons' (Marais [= Marais vendéen]) et un dérivé verbal de type ⌜émorcher⌝ (Marais, Blois, Nantes, Bas manceau, Dinan) signifiant surtout 'enlever la morche', 'écailler' ; dans le paragraphe *b*, un type ⌜morche⌝ signifiant 'morve' et ses dérivés, sur une aire plus étendue (pays nantais, Vienne, Saintonge, Poitou) ; le

(3) Lettre du 21 janvier 1984, à propos de mon article de *Logos semantikos, Studia linguistica in honorem Eugenio Coseriu 1921-1981,* vol. III, Madrid, 1981, où, dans un premier et très hésitant essai, j'avance quelques considérations historiques sur le vocabulaire de Villon et où je dis notamment que Villon semble être le premier à avoir introduit *esmorcher* dans un texte écrit.

(4) Dans ce fascicule de 1983 de la *Revue de linguistique romane,* Gilles Roques fait remarquer, à propos de *amurca* : « à partir du moment où on [= *FEW* 24, 496] y rattache Bmanc. *ęmoršé* « paré avec soin », j'y ferais passer aussi (cf. n. 1) Bmanc. *ęmoršé* « enlever violemment des morceaux (par ex. écorce de l'arbre) » [= *FEW* VI/3, 146a, rappelé ci-dessus dans le commentaire du *Testament*]). Il ne faut pas oublier que les définitions des glossaires patois sont aussi souvent gauchies par des interprétations étymologisantes inconscientes (ici *morceau* auquel le mot ne se rattache cependant pas bien morphologiquement). »

paragraphe c nous intéresse moins directement. L'auteur de l'article (J.-P. Chambon), dans la partie historique, nous dit, notamment : « La forme a m ŭ r c a s'est maintenue dans l'ouest de la France d'oïl (I1) aux sens de « mucosité de poissons » (a) et de « morve » (b) [. . .] Son domaine a pu être autrefois plus étendu [. . .] ».

E(s)morcher de la langue littéraire et ⌜e(s)morcher⌝ des dialectes : il semble bien que nous ayons affaire à une seule et même famille (le commentaire au *Testament* le suggérait déjà). Mais il faut d'abord reprendre le problème du sens exact de *esmorcher* dans ces textes.

Faut-il, comme le propose, d'ailleurs prudemment, G. Roques, définir le *esmorcher* de Villon par 'nettoyer, racler', plutôt que par 'réduire en morceaux, en bouillie' ? Si l'on ne considère que la première strophe de la ballade, rien ne s'y oppose absolument. Mais l'envoi de la ballade dit :

> Prince, passez tous ces frians morceaux,
> S'estamine, sacz n'avez ne bluteaux,
> Parmy le fons d'unes brayes breneuses.
> [. . .]

Donc, dans l'esprit de Villon, il fallait vraiment réduire tout en bouillie (5), d'autant que Villon plonge ces langues, presque toujours, dans du liquide ou du visqueux ; il voulait comme les diluer dans les mixtures les plus infâmes. Objectera-t-on que *esmorcher* était, dans son esprit, une opération préalable en vue d'arriver à cette fin ? Chi lo sà ?

Andrieu de la Vigne, dont nous ignorions, en 1974, qu'il avait eu recours, lui aussi, au verbe *esmorcher,* va nous donner, lui, une réponse nette, bien qu'il ait été directement influencé par la ballade de Villon, lorsqu'il écrivait le passage du *Mystère de saint Martin* qui va nous retenir (6) :

---

(5) Cf. encore les vv. 1436-37 : *En l'escume d'une mulle poussive Detrenchee menu a bons cyseaux.*

(6) Andrieu de la Vigne, *Le Mystère de saint Martin,* 1496, éd. A. Duplat, Genève, Droz, 1979, TLF. L'éditeur, qui semble ne pas avoir pris connaissance de la note au v. 1424 du *Testament,* traduit *esmorcher* par 'maltraiter, torturer'. Dans son compte rendu de cette édition, dans *Zeitschrift für romanische Philologie* 97 (1981), 445, G. Roques, qui, à cette date, n'avait pu lire l'article a m ŭ r c a du *FEW,* faisait remarquer : « *esmorcher* « réduire en bouillie », passage inspiré de la Ballade des Langues de Villon, d'où vient ce vers (T 1424) ; cf. aussi note ds. éd. Rychner/Henry. »

Sur la personnalité et la vie d'A. de la V., voir l'édition citée, pp. 11-14.

2136 Langues perverses, langues impetueuses,
[. . .]
Les tourmentray sans jamais les lascher ;

2139 En plomb boillant, pour mieulx les esmorcher,
Les pourbouldray sans en avoir mercy ;
En feu gregois et en souffre coucher
Je les mectray, puis les feray lecher
A gros dragons et les lairray ainsi.

Ici, pas de doute : *esmorcher* signifie bien 'racler' (cf. *sans jamais les lascher . . . les feray lecher . . . et les lairray ainsi*). Andrieu de la Vigne s'est souvenu de la « ballade des langues », mais, chez lui, pas question de tous les liquides aussi dégoûtants que variés, mijotés par Villon ; il veut garder les langues entières pour les tourmenter à jamais ! C'est d'ailleurs Sathan qui parle ici !

Parmi les autres textes, connus jusqu'ici, où figure *esmorcher,* les uns l'utilisent au sens de 'racler', les autres au sens de 'mettre en pièces, en morceaux', parfois, 'mettre en morceaux en arrachant et en broyant avec les dents'. Voici l'ensemble des témoignages littéraires, rangés, autant que possible, dans l'ordre chronologique.

1) Villon, *Testament* (v. 1424), daté de 1461 : *esmorcher* 'réduire en morceaux, ou, moins vraisemblablement, 'racler'.

2) Le *Mystère des Actes des Apôtres,* 1460-1470 (?)

Comme dans le *Mystère de saint Martin,* il s'agira ici d'une « diablerie », au cours de laquelle, entre autres choses, le diable Phiton exprime à son compagnon Panthagruel sa crainte d'être puni de façon cuisante, au moment de rendre compte à leur *roy* Lucifer de leur insuccès total lors d'une mission à Antioche.

Phiton

Courons, de par le dyable !
Nostre grant roy abhominable
Nous fera tous vifz escorcher
Et en chault metal esmorcher,
Sans point avoir de nous pitié.

Panthagruel

Lucifer, plein d'inimytié,
Nous retournons brief d'Anthioche
Sans avoir faict aucune accroche
De l'ame que tu demandois.

C'est là la leçon de la première édition (1537), que l'on retrouve dans celle de 1540 ; mais dans l'édition de 1541, au lieu de *esmorcher,* on lit *esmoucher,* « coquille » significative.

Phiton ne se voit pas réduit en bouillie : il craint d'avoir la peau durement étrillée ; le sens fondamental est donc bien 'racler' (7).

3) Andrieu de la Vigne, *Le Mystère de saint Martin, 1496* : *esmorcher* 'racler'.

---

(7) Godefroy, qui ne cite que les deux vers en *-cher,* traduit le *esmorcher* des *Actes* par 'tourmenter, maltraiter' ; Huguet (III, 654) par 'maltraiter, torturer' ; dans cet article *esmorcher,* au moins deux mots différents sont confondus ('attirer par un appât, etc.', et 'maltraiter'), aussi bien chez Huguet que chez Godefroy.

De quel auteur et de quelle époque sont les vers cités ici ? Nous ne disposons pas d'une édition critique de cette œuvre, qui fut commandée par le roi René, comte du Maine : or, Raymond Lebègue (*Le Mystère des actes des apôtres, Contribution à l'étude de l'humanisme et du protestantisme français au XVIe siècle,* Paris, 1929) a étudié deux versions manuscrites et trois éditions imprimées, qui diffèrent entre elles parfois considérablement. Quant à la paternité et la date de l'œuvre, R. Lebègue (*op. cit.,* p. 13) conclut : « Je respecterai l'attribution traditionnelle de notre mystère à Simon Greban, mais je ne considère pas la question comme résolue. Si son auteur est Greban, il a été composé entre 1452 environ et 1473 ; si c'est Du Prier, il date des années 1473 environ à 1478. » Dans le *Dictionnaire des lettres françaises, Moyen Age,* p. 530, R. Lebègue avance la date de 1460-1470.

Simon Greban a été chanoine du Mans. Jean du Prier, dit le Prieur, a été pendant trente ans au service du roi René d'Anjou et s'est occupé de plusieurs représentations à Angers : cf. R. Lebègue, *op. cit.,* pp. 6 et ss., et Jehan Du Prier, dit Le Prieur, *Le mystère du Roy Advenir,* éd. par A. Meiller, Genève, TLF, 1970, pp. X-XIII : le mystère du Roy Ad. fut représenté à Angers, le 12 juin 1455 ; p. XII : « Les *Actes des Apôtres* (entre 1473 et 1478), mystère écrit, ou remanié par Du Prier (cf. Lebègue, p. 11) ». Mais R. Lebègue n'était pas aussi catégorique.

La première édition des *Actes des apôtres,* consultée à la B.N. (Rés. Yf. 19-20 ; vers cités, au *fueillet CLVI,* verso, col. *b* du vol. *19*) porte comme titre (avec attribution à Simon Greban) *Le Premier volume du triumphant mystere des Actes des apostres* [. . .], *Le Second volume du magnificque mystere des Actes des apostres* [. . .] ; colophon : *et furent achevez le XVe jour de mars de l'an de grace mil cinq cens XXXVII avant Pasques,* Paris, 1537, 2 vol. in-f°, marques de G. Alabat (de la ville de Bourges), privilège de juillet 1536. — Edition de Paris, 1540 : marques typographiques des frères Angeliers, 2 tomes en un vol. in-4° (B.N., Rés. Yf. 111-112) ; le passage en question au f° CLXXXII, r°, col. *a.* — Edition de Paris, 1541 : marques des frères Angeliers, 3 tomes en un vol. in-f° (B.N., Rés. Yf. 21-22) ; « joué par personnages à Paris en l'hostel de Flandres, l'an mil cinq cens XLI » ; ici,

4) Le *Franc-Archer de Cherré,* des années 1523-1524 ; il s'agit des exploits guerriers du Franc-Archer ; *esmorcher* 'mettre en pièces, en morceaux' (8).

5) Le Poitevin Jean Bouchet a utilisé au moins trois fois le verbe *e(s)morcher* dans ses *Opuscules du traverseur des voyes perilleuses* (1526) (9) :

a) dans l'*Epistre de Justice,*

Ung advocat peut selon son labeur
Avoir salaire honneste et sans rigueur,
Car on n'est pas tenu faire service

[4] A ses despens en guerre ne justice,
Fors comme ay dit a quelqun indigent
Qui pour paier n'a biens, or ne argent ;
Pourtant ne fault que les aultres escorche

[8] Qui ont de quoy ne que leurs peaulx emorche ;
De la raison il se doit contanter

---

esmoucher, et non *esmorcher.* — De même, *esmoucher* dans l'exemplaire de l'éd. de 1541, f° CLVIII, col. *b,* qui se trouve à la Bibliothèque R. à Bruxelles (ex. aux armes de la marquise de Pompadour). — Je n'ai pas retrouvé notre passage dans l'exemplaire manuscrit du *Mystère des Actes des apôtres,* tome II, conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal. — Quant à l'autre manuscrit connu, d'après R. Lebègue, la B.N. possède uniquement les t. I et V, tandis que le British Museum garde les t. II, VI, VII et VIII, et que les t. III, IV et IX sont perdus (or, le passage en question, s'il existe tel quel dans ce ms., devait se trouver, très probablement, vers la fin du t. IV).

(8) Voir les deux passages cités, ci-dessus, dans l'extrait du *Commentaire* au *Testament.* Edition L. Polak, dans *Le Franc-Archier de Baignollet suivi de deux autres monologues dramatiques : Le Franc-Archier de Cherré, Le Pionnier de Seurdre,* Genève, Droz, 1966, TLF ; vers 61 et 157 de l'œuvre en question. Au glossaire, l'éditeur commente *esmorcher* par « ? abîmer (cf. VO qui donne le sens de mâcher ou brouter) ». Pour la date, voir l'éd., p. 9. Retenons que l'éditeur, p. 27, note : « *Ch* [= notre monologue] et *S* présentent certains traits qu'on trouve dans l'Ouest de la France, et plus particulièrement en Anjou », mais il n'exploite pas, à ce propos, le lexique ; or, nous verrons, sur ce point, l'intérêt de *esmorcher.*

Godefroy, III, 499, traduit 'tourmenter, maltraiter', et Huguet, III, 654, 'frapper, tuer'.

(9) J'ajoute la ponctuation et je modernise quelque peu la graphie. Les trois passages ci-dessous sont cités d'après l'édition la plus ancienne que je connaisse (Paris, B.N., Rés. Ye. 359), *Opuscules du traverseur des voyes perilleuses nouvellement par luy reveuz, amandez, corrigez : Epistre de justice a l'instruction et honneur des ministres d'icelles, Le chappellet des princes,*

Selon sa peine, et non les tormenter,
Les contraignant vendre leurs heritages
Puis les avoir par meschans tripotages.

Si l'expression *emorcher leurs peaulx* est employée ici figurément ('arracher jusqu'au dernier sou'), le sens de base est bien encore 'racler'. C'est le même sens ('plumer, tondre') qui reparaît dans

b) le *Chappellet des princes,* où il est dit que *le seigneur qui de inconstance approche*

Le temps et bien de ses subjectz emorche :
Rien ne congnoist, mais ce qu'il peut acroche.

c) la *Ballade touchant les procureurs praticiens* :

Cheminez droit, que le pauvre on n'esmorche ;
Contentez vous de raison, qu'on ne acroche
Le bien d'aultruy par une telle voie,
Car qui le fait perd pour telle epinoche,
Aprés labeur, la perdurable joie.

6) *La XXI. Epitre d'Ovide* : *Sappho escrit à Phaon* ; vers 1550 (?)

Andromeda qui fut noire en couleur
Fit bien certes à Perseus douleur,
Quand il la vit au poteau atachée,
Pour estre a coup du dragon emorchée :

Ballades moralles, Deploracion de l'eglise excitant princes a paix, [. . .] Poictiers, [. . .] le IV. d'apvril, l'an mil cinq cens vingt et six, respectivement cahiers LIII, f° 2 v° ; FIII, f° 5 v° et JI, f° 2 r°.

On peut lire l'extrait *a,* avec quelques légères divergences graphiques, dans Jean Bouchet, *Epistres morales et familières du traverseur,* 1545, introduction par Jennifer Beard, Johnson Reprint Corporation, 1965, *Epistre V,* Fueil. 27 r° ; d'après l'introduction de cet ouvrage (p. IV), ces épîtres ont été « écrites pour la plupart entre 1524 et 1534 [. . .] alors que la peste sévissait à Poitiers » ; d'après la même introduction (p. XI), il y aurait eu une édition des *Opuscules* en 1525.

Godefroy (III, 499 a et b) ne cite que les vers 7-9 de *a* et, partiellement, les deux premiers vers de *c,* et il traduit *esmorcher* par 'tourmenter, maltraiter'. Huguet (III, 654) reprend les citations de Godefroy et traduit 'dépouiller'.

Jean Bouchet, fécond versificateur, est né à Poitiers, le 31 janvier 1476, et il est mort entre 1557 et 1559 (cf. *Dictionnaire des lettres françaises, Le seizième siècle,* p. 121) ; par exemple, dans sa *XXXIII. Epistre,* Feuill. XXVI, il nous dit : *Escript au lieu de Poictiers plain de fanges En cestuy moys que plusieurs font vendanges Par Ian Bouchet vostre humble procureur.*

Et moult lui plut, et d'elle s'enyvra
Entant pour vray que tot la delivra.

Huguet (III, 654), qui cite les vers 2, 3 et 4, traduit simplement 'dévorer' ; la comparaison avec les autres attestations nous permet de dire 'mettre en pièces' (en enlevant des morceaux). Le texte original d'Ovide ne nous est malheureusement d'aucun secours, car le traducteur a étiré les deux vers latins

Candida si non sum, placuit Cepheia Perseo
Andromede patriae fusca colore suae (10).

Les vers de cette traduction, citée partiellement par Huguet, sont, d'après lui, de Charles Fontaine, et ils sont extraits d'un volume de 1556 (11). Mais, après enquête, il apparaît que, pour ce passage, en tout cas, Charles Fontaine reprend la traduction faite, plus d'un demi-siècle plus tôt, par Octavien (ou Octovian) de Saint-Gelais, né à Cognac et évêque d'Angoulême, à partir de 1494. Dans son *avertissement,* Ch. Fontaine écrit d'ailleurs : *ces epitres d'Ovide n'avoient elles pas, ja long tems ha, esté traduites par le signeur Octovian de saint-Gelais ?* (12)

Voici le passage de Saint-Gelais correspondant à celui qui vient d'être cité et tel qu'on le lit dans une édition qui pourrait être de 1502 ; je dois ce texte à l'obligeance de M. Denis E. Rhodes, de la British Library (13) :

Andromeda qui fut noire en coleur
Fit bien certes a perceus douleur

---

(10) La traduction est citée d'après *Les XXI Epitres d'Ovide, Les dix premieres sont traduites par Charles Fontaine Parisien : le rest est par lui revu et augmenté de prefaces* [. . .], A Lion, par Ian de Tournes et Guil. Gazeau, 1556, in-12 (Paris, B.N., Rés. Yc. 722), p. 411. Le texte est identique dans l'édition de Paris, 1571 (B.N., Rés. Yc. 723), p. 407.

Les deux vers latins cités se lisent tels quels aussi bien dans l'édition des *Héroïdes* de la collection Budé (texte établi par H. Bornecque et traduit par M. Prevost, 1928, pièce n° 15) que dans une édition de 1566 imprimée à Anvers, chez Chr. Plantin (pièce n° XXI).

(11) Il s'agit de l'édition signalée à la note précédente.

(12) Edition citée, p. 453. Et le *Catalogue des imprimés de la B.N.,* s.v. *Ovide,* n° 353, prend la peine d'ajouter à la description bibliographique du volume *Rés. p. Yc. 722* cette note : « Les traductions des XI épîtres qui n'appartiennent pas à Fontaine sont d'Octavien de Saint-Gelais, à l'exception de la 17e et de la 18e qui sont du seigneur de Saint-Romat ».

(13) Je ne saurais trop remercier M. D. E. Rhodes pour son obligeance et sa prévenance . . . également compétentes : non seulement, il a retrouvé et

Quant il la vit au posteau atachee
Pour estre acoup du dragon escorchee
Et moult luy pleut et delle senyura
Entant pour vray que tost la deliura.

Ici, plus d'*esmorchee* ! Mais, dira-t-on, nous connaissons le piège, surtout pour des imprimeurs parisiens. L'affaire est, cependant, moins claire qu'il ne semble : toutes les éditions, manuscrites ou imprimées, que j'ai pu atteindre, des *XXI epistres* de Saint-Gelais portent *escorchee* et non *e(s)morchee* (14). C'est l'inverse qu'on aurait attendu : *e(s)morchee*

---

transcrit les vers qui m'intéressaient, mais, en outre, il a attiré mon attention sur une erreur de date dans le Catalogue de la British Library ; l'édition, datée [*1498 ?*] là où j'en avais trouvé la mention, à savoir sous le nom d'Octavien de Saint-Gelais, est datée plus exactement sous « Ovidius Naso (Publius) [Epistolae Heroidum] » — et M. D. E. Rh. me renvoie aussi à la bibliographie d'Antoine Vérard par John Macfarlane (Londres, 1900), où elle est citée parmi les livres sans date de 1500-1503 ; l'édition en question a paru, en effet, chez Antoine Vérard, et elle a été republiée en 1525.

Texte proche du précédent dans une autre édition Vérard (de 1502 ?), conservée à Louvain-la-Neuve : j'en dois la connaissance à M. Jacques Rongy, que je remercie vivement.

(14) Editions consultées, toutes à la Bibliothèque nationale à Paris : Rés. m. Yc. 531 (de 1505, à Paris, Jehan Trepperel) ; Rés. m. Yc. 532 (de 1525, à Paris) ; Rés. p. Yc. 719 (de 1528, à Paris, Galliot Du Pré) ; Rés. p. Yc. 720 (de 1534, à Paris, Guillaume de Boffozel) ; Rés. m. Yc. 533 (3), (sans date, à Paris, *veufue feu Jehan treperel*) ; Rés. p. Yc. 1683 (sans date, Antoine Vérard : un bibliothécaire a écrit, sous le colophon : « donc pas avant 1503 »).

L'édition de 1546, chez Nicolas du Chemin (B.N., Rés. p. Yc. 721 (1)) donne un texte différent à l'endroit en question.

La B.N. possède (Rés. Vélins 2088) un exemplaire imprimé de la traduction de Saint-Gelais : *Les XXI epistres douide translatees de latin en françoys par reuerend pere en dieu monseigneur leuesque dangoulesme,* exemplaire sur vélin, avec miniatures, destiné au roi de France ; notre texte s'y lit (au f° 5 v° du dernier cahier du volume)

Andromeda qui fut noire en couleur
Fit bien certes a perceus douleur
Quant il la vit au poteau atachee
Pour estre acoup du dragon escorchee.

Escorchee aussi dans les mss. suivants : Paris, B.N., f.fr. 873 (f° 148 r°), 875 (f° 131 r°), 877 (f° 168 v°), 1641 (f° 147 r°), 25397 (f° 199 v° ; ici, *-or-* de *escorchee* sur grattage) ; Paris, Arsenal 5108 (f° 188 r°). — Le ms. B.N., f.fr. 874 n'a pas les vers qui contiennent l'allusion à Andromède ; cf. ce qui vient d'être dit de l'imprimé de 1546 (B.N., Rés. p. Yc. 721 (1)). — Certains de ces mss. sont de la fin du XVe siècle (le 877 et le 25397 ?) ; les autres, du XVIe siècle (d'après les catalogues).

chez Saint-Gelais, homme du Centre-Ouest, et, éventuellement, *escorchee* chez Charles Fontaine (écrivain, plutôt archaïsant, né à Paris, mais qui parcourut la France et se fixa finalement à Lyon).

Faut-il se rendre à ce qui semble être l'évidence et admettre que Charles Fontaine a, de son propre chef, substitué *emorchée* à *escorchée* ? Ou bien, Charles Fontaine aurait-il utilisé une version que je n'ai pu, jusqu'ici, consulter ou retrouver ([15]) ? Octavien de Saint-Gelais est devenu évêque en 1494 et est mort en 1502 : il n'a pas dû surveiller beaucoup d'éditions de sa traduction des *Héroïdes* parmi celles qui ont été signalées ; d'autre part, *emorchée* paraît convenir beaucoup mieux dans les vers en question ([16]).

7) Noël Du Fail, *Contes d'Eutrapel,* 1585.

[. . .] *suruint en l'hostelerie un braue et vaillant soldat* [. . .] *prent un verre, duquel le tenant en la bouche, se versa de l'eau, et laua ses mains, puis bragardement se mit a manger et esmorcher en toutes façons, faisant une terrible brisee sur ce qu'il attachoit, et ainsi exploitant à coups de dents, un qui faisoit le maistre d'hostel luy dit bassement, qu'il eust à sortir et se retirer, et que telle façon de faire desplaisoit à Monsieur* ([17]).

Ici, *esmorcher* est exactement 'enlever des morceaux et broyer (avec les dents)' — cf. *attachoit* = *attaquoit.*

---

(15) G. Lanson signale une édition des *XXI Epistres translatées par Octavian de Saint-Gelays,* qui aurait paru en 1500 chez Michel Le Noir : je n'ai pas pu, jusqu'ici, par manque de flair et incompétence, sans doute, mettre la main sur un exemplaire de cette édition, si elle a existé. — Le manuscrit qui se trouvait autrefois à Dresde (sous la cote Oc 65) a été détruit lors des événements de la seconde guerre mondiale (je dois ce renseignement à l'obligeance de Madame Winter et de Pierre Cockshaw).

(16) Un dragon qui écorche une jeune femme, c'est un peu drôle !

(17) On sait que Noël Du Fail est un gentilhomme breton, conseiller à Rennes, qui a vécu surtout dans sa campagne rennaise, tout en séjournant parfois aussi à Poitiers, Angers, Bourges, Avignon, . . . (cf. *Dictionnaire des lettres françaises, Le seizième siècle,* p. 262) ; la même notice dit de la langue de Du Fail : « caractère populaire, sans particularité régionale : on n'y trouve que peu de termes propres au dialecte de la campagne rennaise. »

Emmanuel Philipot a fait remarquer que « le plus grand nombre de provincialismes se trouvent dans la conversation familière d'Eutrapel [. . .] » (*Essai sur le style et la langue de Noël du Fail,* Paris, 1914, p. 24 ; voir aussi *La vie et l'œuvre littéraire de Noël du Fail gentilhomme breton,* Paris, 1914,

En résumé, sur le plan sémantique, *esmorcher* signifie 'racler' (une peau) cf. *2, 3, 5* — d'où, secondairement, semble-t-il, → 'enlever des morceaux' → 'réduire en morceaux', *1* (?), *4, 6, 7,* la famille du substantif *morceau* étant très probablement intervenue ici en sous-main ([18]).

Le bilan chronologique fait apparaître que le verbe *esmorcher* a vécu dans la langue française, littéraire, certainement pendant un bon siècle (deuxième moitié du XVe siècle et première moitié du XVIe) — jusqu'à plus ample informé, il va de soi.

Mais une autre observation s'impose, sur le plan géographique, cette fois. Selon l'article a m ŭ r c a du *FEW,* les attestations dialectales des descendants galloromans de cet étymon ([19]), citées ci-dessus, nous amènent toutes dans le Centre-Ouest de la Galloromania : Charente, Vendée, Vienne, Loire-Atlantique, Sarthe, Loir-et-Cher. Or, une enquête rapide sur la personnalité des écrivains qui ont utilisé *esmorcher* dans des textes écrits en français nous a appris ceci : Villon est parisien, mais on ne sait trop où il a pérégriné lors de son « exil » vers Orléans-Blois . . . et, plus loin, du côté de l'Anjou (?) et du Poitou (?), mais, en tout cas,

---

p. 197). Sauf erreur, il n'est pas question de *esmorcher* dans ces deux ouvrages, et le mot ne figure pas dans le *Lexique de la langue de Noël du Fail* qui clôt l'essai cité.

J'ai étoffé quelque peu le passage d'*Eutrapel* cité par Huguet (III, 654 ; qui traduit *esmorcher* par 'dévorer'), en recourant à l'édition de E. Courbet, *Les baliverneries et les contes d'Eutrapel par Noël du Fail, Texte original et glossaire avec notice,* Paris, Lemerre, 1894, 2 vol. ; pour le passage en question, t. I, p. 231 ; l'article du glossaire, au t. II, p. 269, est ainsi conçu : « *Esmorcher* amorcer, avaler I, 194, 213 ; II, 4. » Il aurait fallu faire deux entrées, *esmorcher* 'amorcer' étant un autre verbe, qui intervient, en effet, en I 194 et II 4, où l'on trouve, en emploi métaphorique, l'expression *bandé et esmorché,* qui au propre s'appliquait à un pistolet (voir, ci-dessus, note 7, ce qui est dit de l'article *esmorcher* de Huguet). — Pour *brisee* (cf. notre expression *casser la croûte*), voir le lexique cité de E. Philipot, p. 94.

(18) G. Roques parlait (voir ci-dessus) des « interprétations étymologisantes inconscientes des auteurs de dictionnaires patois ». — Je vise ici le travail souterrain de « l'étymologie populaire » chez le sujet parlant.

En ce qui concerne le glissement de sens dans le cas de *esmorcher,* on comparera les articles *s k r a p ô n et *s k r e p a n du t. 17 du *FEW.*

(19) Auxquelles il faut joindre, comme le propose G. Roques, « Bmanc. *ęmoršé* v.a. « enlever violemment des morceaux (p. ex. l'écorce d'un arbre) », mais aussi, toujours du *FEW* VI/3, 146a, Pail « frapper ». — Bmanc. *amoršé* — quitte à signaler l'influence probable de ⌜morceau⌝.

certainement à Blois ([20]) ; Simon Greban fut chanoine du Mans (mais peut-être simple titre honorifique) et Du Prier, si c'est à lui qu'il faut penser, a vécu en Anjou ; Andrieu de la Vigne, originaire de La Rochelle, a vécu beaucoup en Aunis et Saintonge ; l'auteur du *Franc-Archier de Cherré* est marqué par l'Anjou ; Jean Bouchet était Poitevin ; Charles Fontaine, quoique ayant beaucoup voyagé dans toute la France, était parisien, mais Octavien de Saint-Gelais était originaire de Cognac ; enfin, Noël Du Fail, gentilhomme rennais, essentiellement, a séjourné aussi à Poitiers et à Angers ([21]). En somme, presque tous les témoins en cause nous ramènent dans un rectangle occidental dont les grands côtés uniraient respectivement Rennes-Nantes-La Rochelle, d'une part, et Le Mans-Poitiers-Angoulème, d'autre part. La superposition de l'aire dialectale de *mǫ̆rş*, avec ses dérivés, et de « l'aire littéraire » de *esmorcher* peut être avancée comme un argument de plus pour rattacher, étymologiquement, le moyen français *esmorcher* à a m ŭ r c a, et l'hypothèse de Gilles Roques devient quasi certitude ([22]).

---

(20) On se souvient de l'ambigu vers 43 du *Lais* (*Je m'en vois a Angers* ; cf. *Lais et PV*, II, p. 13 et II, 53 et ss., commentaire sur « les poèmes de Blois-Orléans ») et du huitain « poitevin », le CIV du *Testament* (cf. *T* I, p. 91 et II, pp. 155-156). Il semble, en tout cas, que dans ce passage du *Testament* il y ait plus que de simples jeux de mots « à distance ».

(21) Voir, ci-dessus, pp. 325, 327 et 328, et les notes 6, 7, 8, 9.

(22) Voir le croquis géographique. — Il faudrait donc sans doute compléter comme suit l'article a m ŭ r c a du *FEW* : ajouter sous I, Ia, un paragraphe consacré au français écrit, *esmorcher* (XVe-XVIe siècles) 'racler' (à l'origine, proprement, 'enlever [des matières gluantes ou écailleuses] en frottant avec de l'eau chaude ou du sable') et 'enlever des morceaux et broyer'. — Au contraire, *esmorciller*, rappelé dans le commentaire au v. 1424 du *Test.*, doit plus vraisemblablement, pour des raisons d'ordre phonétique, rester sous m o r s u s.

Les maîtres d'œuvre de l'*ALBRAM* (grand merci à M. l'abbé Gabriel Guillaume et à son équipe !) m'ont fort aimablement communiqué des éléments d'information, en grande partie inédits, concernant notre *esmorcher* dans le domaine prospecté. Il me paraît intéressant de pouvoir signaler ici, grâce à eux, entre autres choses :

« ⌜émorcher⌝ 'enlever la matière visqueuse qui recouvre les anguilles', en Loire-Atlantique, point 60, et dans Eloi Guitteny, *Le vieux langage du Pays de Retz*, Paimbeuf, 1970 (= essentiellement, lexique de Saint-Hilaire-de-Chaléons, dans le sud-ouest de la Loire-Atlantique), p. 106, « émorcher : gratter avec du sable les anguilles pour enlever la matière visqueuse qui recouvre leur peau ; on lève la peau des anguilles, on émorche les pimpeneaux » ; encore, p. 209, s.v. *pimpeneaux*. — ⌜émorché⌝ part. passé, 'blessé', au point 87 en Mayenne. — ⌜émorcher⌝ 'enlever la tête des carottes', en Maine-et-Loire, Loire-Atlantique, Morbihan, Ille-et-Vilaine et Côtes-du-Nord :

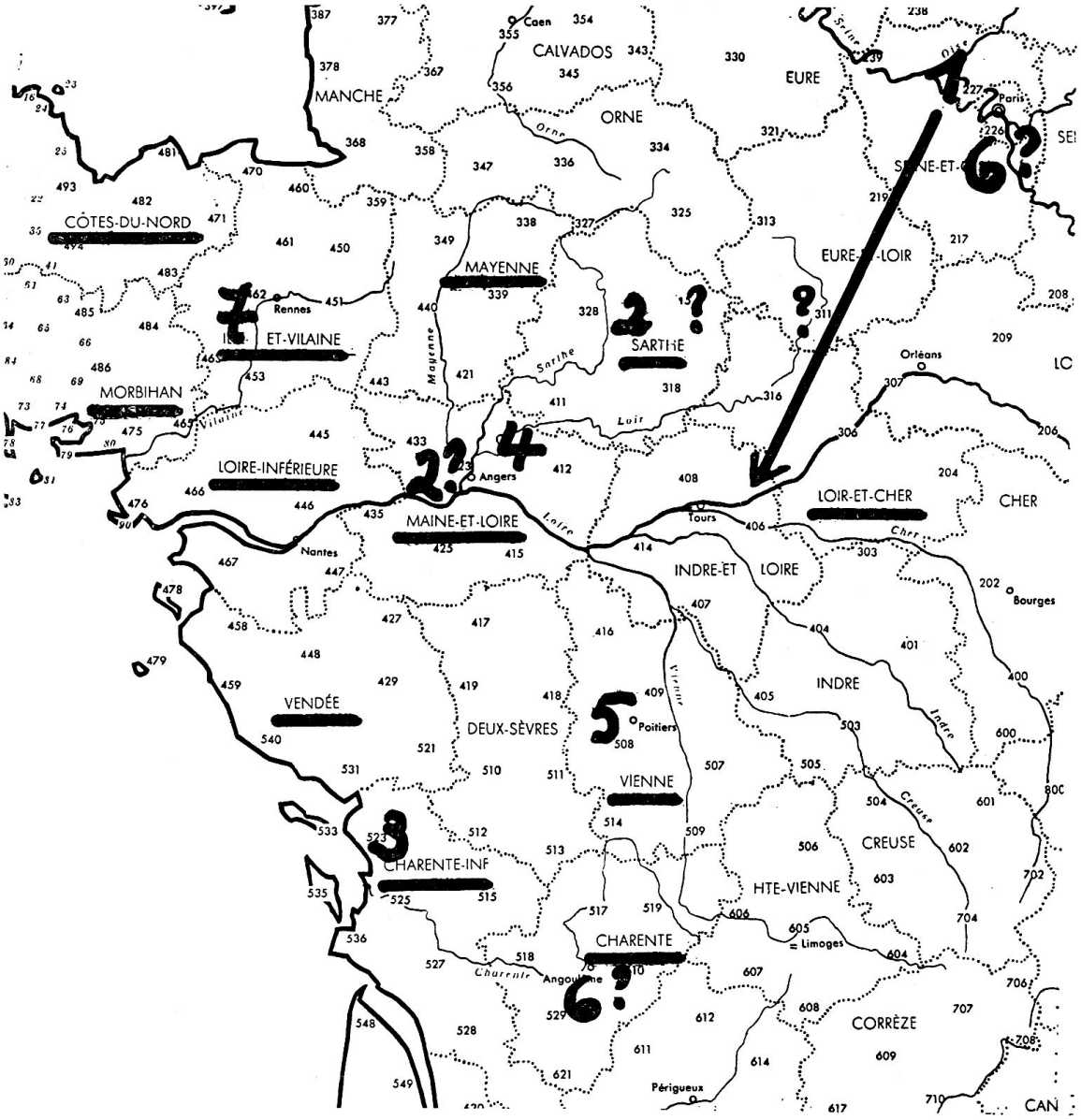

Sont soulignés les noms des départements sur le territoire desquels on a trouvé des représentants romans de la famille de a m u r c a.

Les chiffres renvoient aux textes dont les auteurs ont été plus ou moins « localisés ».

Esmorcher serait donc, à l'origine, un mot régional, qui aurait pris pied dans la langue littéraire, où il s'est maintenu un bon siècle. On peut se demander, d'ailleurs, si ce n'est pas la célébrité de la ballade de Villon qui a fait la fortune de *esmorcher,* des écrivains « provinciaux », forts de la caution de Maître François, ayant osé employer ensuite le vocable ([23]). Et n'est-ce pas au cours de ses aventureuses pérégrinations que Villon, si sensible à la vie de la langue, a enregistré le mot, pour le placer ensuite au bon endroit ?

Le problème du français régional ne sera pas abordé ici, et pourtant...

Mais voici un témoignage, non littéraire, qui vient compliquer l'histoire du mot. Je dois aux amabilités conjuguées de MM. Terence Scully, Maurice Casanova et Jean Rychner la connaissance des lignes inédites suivantes :

Et pour donner entendre a celluy qui haura la charge de appareiller les lamproyes, si les mecte en cornue ou jarle selon la quantité qu'il en ha, e soient en belle eaue chaude ; e les esmorche tresbien et la gorge racle fort a bon coutellet affin qu'il n'y demeure point de ces ossés qui y sont, et les fendés dessoubz la gorge et lui boutés la langue de hors — et si vous gardés bien qu'elle n'y demoure point ; et puis lesdictes lamproyes rués en belle eaue fresche et les lavés tresbien et puis les mectés sur une belle table pour les essuyer. (f° 53 r° et v°)

---

voir *ALBRAM,* carte 256 ; 'casser la tête des betteraves ou des carottes', au point 32 du Morbihan, vers 1950. — ⌜émorcher⌝ 'couper la tête du foin' et 'mordre et manger une plante, de l'herbe', *ibid.* ; cf. ⌜(é)morche⌝ s.f. 'brins non fauchés' ou 'hautes herbes', en Maine-et-Loire et Loire-Atlantique (voir *ALBRAM,* cartes 124 et 118). — D'autre part, « *morche* n.f. 'déjection nasale' », d'après Pierre Gachignard, *Dictionnaire du patois du Marais Poitevin,* Marseille, 1983 (= région à cheval sur les départements de Vendée, Deux-Sèvres et Charente-Maritime). »

Voir aussi L.-O. Svenson, *Les Parlers du Marais vendéen,* Göteborg, 1959, t. I, p. 160, pour le verbe ⌜émorcher⌝ 'enlever la matière gluante [...]', et p. 189, pour le subst. ⌜morche⌝ 'matière gluante [...]' et l'adj. ⌜morchou⌝ 'couvert de m.'. (Marais vendéen = arrondissement des Sables-d'Olonne).

(23) Andrieu de la Vigne, on l'a rappelé, s'est même inspiré directement du *Testament* ; mais qu'en est-il aussi (?) du passage cité du *Mystère des actes des apôtres* ? Andrieu se serait-il, en même temps, souvenu de Villon (thème des langues et présence du mot *plomb*) et des *Actes des Apôtres,* qui, eux aussi, on l'a vu, ont mis les vers en question dans la bouche d'un diable ?

Et pour donner entendement a celui qui fera la sorengue, si prenne ses anguilles et les amorche tres bien en belle eaue chaude et puis les lance en belle eaue fresche et les lave tresbien en .III. ou en .IIII. eaues ; et puis, que vous ayés vostre dreceur beaux et nect et les mectés par dessus et puis les appareillés et affaictés bien et nectement et leur trayés les boyaux et mectés par beaux trençons. (f° 61 r° et v°)

[. . .] *prennés voz lamproyes et les esmorchiés et nectoyés bien et appoint, et ostés la langue et lavés bien et nectement* [. . .] (f° 70 v°) (24).

Ces passages sont extraits d'un traité de cuisine manuscrit (conservé aux Archives cantonales du Valais, à Sion) : Terence Scully en prépare une édition, et Maurice Casanova en a revu le glossaire. Ce traité date, me disent les « coéditeurs », de 1420 ; il a pour auteur un dénommé Chiquart, cuisinier du duc de Savoie Amédée VIII, la copie manuscrite étant de la main de Jean de Dudens, demeurant à Annecy.

Témoignage hautement intéressant par sa date — c'est l'attestation écrite la plus ancienne — et par toutes les données philologiques qu'on peut en tirer, mais troublant par son apparente localisation.

A côté de *esmorcher,* nous avons même le synonyme *amorcher,* inédit, à ma connaissance ; le sens, nettement technique, est clair : 'enlever la matière gluante' (sur la peau des anguilles et des lamproies) ici, en recourant à l'eau chaude ; ailleurs — voir la note 22 ci-dessus — en grattant avec du sable. Mais il faut aussi souligner la forme *esmorchiés,* qui nous invite à postuler un infinitif *esmorchier* (et donc aussi *amorchier),* encore possible au début du XVe siècle, puisque la réduction de *ie,* dans le cas envisagé, si elle commence à se manifester dès le XIVe siècle, et même, parfois, avant, s'est prolongée au XVe (25).

---

(24) Ce document me paraît d'un grand intérêt pour l'histoire du vocabulaire français. Dans les quelques lignes qui m'ont été communiquées, voyez : *cornue* 'vase à deux anses » (que le *FEW,* si je ne me trompe, ne connaît pas avec ce sens) ; *jarle, gerle* 'grande cruche, ou cuvier' ; et surtout, *sorengue,* qu'on ne trouve pas dans Godefroy, le *FEW,* XVII, 18b, citant « *soringue* mfr. « sauce d'anguilles faite avec des oignons et du pain rôti trempé dans la purée de pois, et passée en y ajoutant du vin, du vinaigre, des épices ». (1380 ; Cotgr. 1611). »

(25) Cf. Kr. Nyrop, *Gramm. hist. de la l. fr.,* I, § 193 et P. Fouché, *Phonétique historique du français,* III, Paris, 1961, pp. 735-736.

Mais *esmorchier* et *amorchier* compliquent aussi le problème étymologique.

Esmorcher peut être considéré comme un dérivé de *morche* (c'est ce que fait le *FEW*) ; et l'on peut voir aussi en *esmorchier* un déverbal déjà en ancien oïl. A moins qu'il ne faille songer à un substitut (avec changement de préfixe) d'un plus ancien *amorchier* < *amurcare (26) ? Mais *amurca* a été, presque partout dans la Romania, aphérésé (ancien français *amurche* 'lie de l'huile' et autres termes apparentés étant des emprunts savants, cf. *FEW* 24, 496b). *Amorchier* serait plutôt secondaire par rapport à *esmorchier* : on peut songer à une ouverture de *è* vers *a*, ou, plus vraisemblablement, à un effet du caractère interchangeable, assez souvent en ancien français, surtout dans le nord du domaine d'oïl, des préfixes *a-* et *es-*, avec parfois des confusions injustifiées (27).

Autre question. Ce texte a été écrit en Savoie. Faut-il voir dans cet *esmorchier* un témoin unique dans une zone où tous les descendants d'*amurca* auraient disparu ? J.-P. Chambon, dans son article cité du *FEW*, dit, entre autres choses, à propos de *amurca* : « Son domaine a pu être autrefois plus étendu, comme en témoigne une petite aire forézienne et livradoise où le mot a pris le sens de « boue », « vase » (c), ainsi que les isolats landais et bourbonnais ». Mais, sur le plan de la phonétique, comment rattacher *esmorchier* à des formes comme *murtso, mourcho, mourtsâ,* sans compter les différences de sens ? Difficile.

Je parierais que le dénommé Chiquart, avec un nom pareil, est un homme de l'ouest de la France . . . mais le pari n'est pas une démarche

---

(26) M. André Labhardt, dont nous connaissons bien la généreuse érudition, m'apprend que *examurgare* est attesté au moins une fois (Apulée, *Métamorphoses,* chap. 14 du l. IV, éd. de D. S. Robertson, avec trad. de P. Vallette, dans la Coll. des Univ. de France, t. II, p. 20 ; cf. *TLL,* V/2, col. 1170, l. 52 sqq.) ; il est question d'enlever la graisse qui reste sur une peau d'ours, en exposant cette dernière au soleil. — *Examurgare* ne peut être l'étymon direct de *esmorch(i)er* (cf. le *-g-*), mais c'est un parallèle intéressant de *es-morch-ier.*

(27) Cf. *escouter/acouter, estachier/atachier, esloignier/aloignier, esconter/aconter,* etc., parmi les nombreux cas relevés, par exemple, par W. Roach, dans son excellente édition des *Continuations* du *Perceval* (le vol. V et dernier vient de paraître, Philadelphie, 1983, et l'on trouvera encore des indications à ce propos à la note au v. 32634).

scientifique ! Qui nous donnera quelques notes biographique sûres concernant le maître queux Chiquart . . . ([28]) ?

De toute manière, inutile de dire que *esmorch(i)er* et *amorch(i)er* doivent figurer en belle place dans l'excellent article a m u r c a du *FEW*, à côté du « littéraire » *e(s)morcher* ([29]).

Habent sua fata nomina.

Bruxelles. Albert HENRY

(28) Du traité de Chiquart, je ne connais que les lignes citées ci-dessus ; j'ignore s'il existe une étude de la langue du document.

A. Dauzat voit en *Chiquet* un diminutif de *chic* 'petit', dans le Sud-Ouest (*Dictionnaire des noms de famille de France*, 3e éd., Paris [1960], p. 127). Jules Herbillon attire aimablement mon attention sur un *Bernard Chiquat* de la deuxième moitié du XIIIe siècle, qui figure dans M.-Th. Morlet, *Les noms de personnes et les toponymes dans le censier de l'abbaye Sainte-Croix de Bordeaux*, article publié dans les *Actes du 104e Congrès des Sociétés savantes, Bordeaux, 1979*, Paris, 1981, p. 113 (avec la glose « diminutif de l'anc. occitan, *chic*, petit »). Je relève un *Chiquart* du XVe siècle, dans un autre ouvrage de Marie-Thérèse Morlet : *Etude d'anthroponymie picarde, Les noms de personne en Haute Picardie aux XIIIe, XIVe, XVe siècles*, Amiens, 1967, p. 303 (à la p. 221, M.-Th. M. dit, de *Chicart, Chiquart, Chiquet*, qu'ils « pourraient être rattachés au v. franç. *escheker* 'piller, voler' », explication que, je suppose, l'auteur ne retiendrait plus aujourd'hui).

(29) Ce dernier est actuellement enregistré sous a d m o r d ē r e, t. 24, 172b.